

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4213 - LUNDI 18 MARS 2022

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le corps professoral prêt à descendre dans la rue

Le Réseau des associations des professeurs des universités et instituts supérieurs de la République démocratique du Congo (Rapuco) a menacé, dans un communiqué publié le 18 mars, de lancer l'opération « Toge dans la rue » si la Commission paritaire, l'un des acquis des dures négociations, ne siège pas effectivement d'ici à demain.

Le Rapuco compte passer à l'action dès jeudi prochain sur toute l'étendue du territoire national, quelques jours à peine après la reprise de l'installation des derniers comités de gestion dans les universités et instituts supérieurs.

Page 3

Une reunion des professeurs des universités et instituts supérieur



ALIMENTATION

Félix Tshisekedi pour l'émergence nationale d'une filière agricole



Félix Tshisekedi pour l'émergence d'une filière agricole nationale

Pour répondre à sa vision de la revanche du sol sur le sous-sol, le

Un champs de maïs

président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé en présentiel le 18 mars à la cité de l'Union africaine, a invité le gouvernement à s'atteler pour faire émerger au pays une filière agricole. Le chef de l'Etat a estimé que le gouvernement peut orienter progressivement certains achats publics, notamment ceux liés aux produits agricoles vers les producteurs agricoles locaux, avec comme objectif principal, l'atteinte d'une révolution agro-industrielle nationale.

Page 3

PROCESSUS ÉLECTORAL DE 2023

Moïse Moni Della conseille l'organisation des élections libres et inclusives



Moni Della

Dans une tribune publiée le 18 mars, le co-fondateur de l'Union pour la démocratie et le progrès social assure que « pour dissiper la tension et la pression qui deviennent grandissantes au fil des jours entre ceux qui veulent à tout prix conserver le pouvoir et ceux qui veulent le conquérir, il faut à tout prix l'or-

ganisation des élections libres, transparentes, démocratiques et inclusives ».

Concernant le malentendu ayant entouré l'état de santé du chef de l'Etat, l'acteur politique note qu'une bonne communication vaut mieux qu'une rétention de l'information.

Page 2

CDM QATAR 2022/BARRAGE RDC-MAROC

Hector Cuper retient vingt-huit Léopards

Page 6

ÉDITORIAL

Dialogue à Bangui

Sauf imprévu, il s'ouvre ce 21 mars, à Bangui, la capitale centrafricaine, le dialogue national convoqué par le président Faustin Archange Touadera. Prévu de longue date, il avait été retardé pour des raisons diverses au nombre desquelles la mobilisation des moyens financiers pour accueillir les quelque 450 délégués attendus. Cette étape étant franchie, ces assises qui dureront jusqu'à dimanche seront pour les Centrafricains l'opportunité de trouver un apaisement dont ils pourront profiter pour longtemps.

Un souci tout de même : dans la mesure où n'y sont invitées que les forces vives non impliquées dans les rebellions qui écument la Centrafrique, l'absence prévisible des acteurs frappés par ce préalable douche en partie le caractère inclusif de ces assises. Pour Bangui, le dialogue doit réunir essentiellement des personnes ayant renoncé à la lutte armée. Dans le viseur se trouve probablement la Coalition des patriotes pour le changement-CPC, l'un des groupes rebelles les plus représentatifs parmi ceux qui opèrent encore en Centrafrique.

Sans préjuger des conclusions de cette réunion, on peut y voir un engagement des dirigeants politiques et de la société civile à s'entendre au moins sur l'essentiel, à savoir conclure enfin une paix durable. La réconciliation passera-t-elle par la révision de la Constitution ou par la mise en place d'un gouvernement d'ouverture comme certains le pensent déjà ? Les parties ont sept jours pour décider ce qui est bon pour leur pays. Ce délai d'une semaine pourrait peut-être aussi convaincre les plus réticents à rejoindre la concertation.

Pour ne pas conclure, ce qui se passera à Bangui à partir de ce 21 mars sera suivi avec attention par les voisins et les partenaires de la Centrafrique. En raison de la position qu'occupe le pays en Afrique centrale, ces derniers ont à cœur de le voir retrouver ses équilibres sur les plans politique, économique, social et assurer la sécurité de ses frontières. Les 450 délégués portent aujourd'hui l'espoir de tout un peuple.

Le Courrier de Kinshasa

PROCESSUS ÉLECTORAL

Moïse Moni Della conseille l'organisation des élections libres et inclusives

Dans une tribune publiée le 18 mars, Moïse Moni Della pense que « pour dissiper la tension et la pression qui deviennent grandissantes au fil des jours entre ceux qui veulent à tout prix conserver le pouvoir et ceux qui veulent à tout prix le conquérir, il faut à tout prix l'organisation des élections libres, transparentes, démocratiques et inclusives ».

Réagissant à l'actualité, particulièrement à la situation liée à la santé du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, Moïse Moni Della Idi relève le risque, pour le pays, de sombrer dans les troubles multiformes. Il indique, en effet, que « souhaiter la mort de Tshisekedi est antipathique ». Tout en rappelant qu'il a été un opposant radical au régime de Mobutu, il se souvient des traitements inhumains et dégradants (enlèvement, bannissement, prison, torture, exil...) subis à l'époque. Pour lui, il s'opposait beaucoup plus au système du régime de Mobutu qu'à sa personne. « *Étant musulman, le Coran nous renseigne que Kuli nafsi zalika til mayiti. Ce qui veut dire que toute âme goûtera à la mort. Alors, à quoi bon de se réjouir de la mort de quelqu'un comme si on va rester éternel sur cette terre des hommes?* », s'est demandé ce politique congolais. Il voulait à tout prix le départ de Mobutu du pouvoir mais qu'il puisse vivre la démocratie et le progrès social prônés par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

« *Je voulais que Mobutu puisse être témoin de la réparation de sa destruction méchante du pays par les forces du changement incarnées par Etienne Tshisekedi* », a-t-il souligné.

Le président de la République n'est pas un citoyen lambda

Relevant que le voyage du président de la République à Bruxelles a fait couler beaucoup d'encre et de salive, Moïse Moni Della a souligné que le chef de l'Etat a droit à une vie privée, peut tomber malade, mourir, car c'est la loi de la nature. Mais,



Moïse Moni Della DR

a-t-il insisté, l'on ne doit pas oublier que le président de la République n'est pas un citoyen lambda. « *D'aucuns diront que le président n'a pas de vie privée. La maladie du président Pompidou, de Mitterrand et même de Jacques Chirac avait défrayé la chronique en France. Quand le président tousse, le pays s'enrhume. Le président de la République incarne la nation. Il est tout à fait normal que les gens s'y intéressent et spéculent surtout lorsqu'il y a une carence de communication de la part de ses services. La communication présidentielle doit être à la hauteur des enjeux. On a constaté malheureusement une communication calamiteuse, balbutieuse, tâtonnante, contradictoire qui, au lieu de rassurer et calmer les esprits, n'a fait que susciter les doutes* », a fait constater ce co-fondateur de l'UDPS. Moïse Moni Della a rappelé que les communicateurs de la présidence et alliés ont commencé par nier une évidence, avant de parler

d'un contrôle de routine. Après, s'est-t-il souvenu, c'était à l'ambassadeur de la RDC en Belgique d'entretenir encore le cafoillage communicationnel en déclarant que le président avait subi une opération de la hernie discale, avant de se rétracter le lendemain.

Les leçons à tirer de la cacophonie médiatique de la présidence de la République sont pour lui l'omerta des détenteurs du pouvoir pour cacher les secrets soi-disant d'État. Une bonne communication, estime-t-il, permet de dissiper le malentendu. Moni Della a également retenu qu'on sert un chef avec la vérité et non par le mensonge ; seul Dieu sait tout. La RDC a besoin des gens qui font la politique de conscience et non des consciences, moins encore de convenance, que le corps humain est très faible et que la vie ne tenant qu'à un fil, les Congolais doivent œuvrer pour humaniser la politique car elle est très cruelle.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Le corps professoral prêt à descendre dans la rue

Le Réseau des associations des professeurs des universités et instituts supérieurs de la République démocratique du Congo (Rapuco) menace de lancer l'opération « Toge dans la rue » si la Commission paritaire, l'un des acquis des dures négociations, ne siège pas effectivement d'ici au 22 mars. Selon le communiqué publié le week-end, ce réseau compte passer à l'action dès jeudi prochain sur toute l'étendue du territoire national.

Quelques jours à peine après la reprise de l'installation des derniers comités de gestion dans les universités et instituts supérieurs, la tension est montée d'un cran, le week-end, entre le gouvernement de la République et les professeurs par le biais de leur association. En effet, dans un communiqué publié le 18 mars, le Rapuco soupçonne les autorités nationales de chercher à faire traîner les choses. « Depuis la signature du protocole d'accord le 14 février 2022, le gouvernement fait du surplace, malgré les assurances du Premier ministre, Sama Lukonde », indique-t-on. Vaines tentatives des nouveaux comités de gestion



Une réunion des professeurs des universités et instituts supérieurs

Entre temps, dans certains établissements qui n'ont pas pu procéder aux remises et reprises suite à la décision de la Primature de tout stopper, les nouveaux dirigeants académiques désormais installés officiellement ont tenté vainement

de se rapprocher du corps professoral pour obtenir une reprise des cours. Pour rappel, depuis plusieurs mois, les cours ont été interrompus au risque de faire planer une année blanche. Aussi la décision du Rapuco était-elle donc

très attendue pour la dé-
crispation ou non de la situation. Il nous revient que les contacts ont été infructueux, même si la question de la reprise des cours ou non a semblé divisé profondément le corps professoral.

Des perspectives sombres
Le Rapuco a confirmé sa détermination à ne pas reculer sur les acquis. « La Commission paritaire qui devrait commencer le 7 mars 2022 n'a toujours pas démarré ses travaux », apprend-on. Ce retard, assure-t-on, a des conséquences fâcheuses sur ce qu'il considère désormais comme « acquis » dans le protocole d'accord. « Les retombées étaient attendues dès le deuxième

trimestre 2022, le Rapuco n'entend nullement reculer », insiste-t-il.

Pour l'heure, les professeurs exigent au gouvernement de la République l'effectivité du démarrage des travaux de la Commission paritaire d'ici le 22 mars. Si cela n'est pas fait, le Rapuco va lancer l'opération « Toge dans la rue » pour la journée du 24 mars. La mobilisation est prévue sur toute l'étendue du territoire national, avec des points de chute suivants : Palais de la nation (Kinshasa), gouvernorats de province (Chefs-lieux des provinces) et bureau de l'administrateur du territoire (Chefs-lieux des territoires).

Laurent Essolomwa

ALIMENTATION

Félix Tshisekedi pour l'émergence d'une filière agricole nationale

Pour répondre à sa vision de la revanche du sol sur le sous-sol, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé en présentiel le 18 mars à la cité de l'Union africaine, a invité le gouvernement à s'atteler pour faire émerger au pays une filière agricole susceptible de contribuer à l'atteinte d'une autonomie alimentaire, rapporte le compte-rendu fait à l'issue de la réunion.

Le gouvernement a été exhorté à impulser et à coordonner la transformation des atouts naturels dont regorge la République démocratique du Congo (RDC) tels que la disponibilité de quarante millions d'hectares de terres arables, une hydrographie dense (pour ne citer que cela) ; et d'un point de vue régional, l'expérience avérée dans la production du riz, du ma-

gouvernement, ceci est un signe qui prouve à suffisance que ce défi peut être relevé.

Bien que la libre concurrence soit la règle qui prévaut dans le système économique de la RDC, Félix Tshisekedi a estimé que le gouvernement peut orienter progressivement certains achats publics, notamment ceux liés aux produits agricoles vers les producteurs agricoles



Un champs de maïs

« Il va sans dire qu'il faut, d'une part, garantir à nos producteurs agricoles l'accès à des marchés publics qui devront, en avance, exprimer leurs besoins en termes de quantité, de qualité et de conditionnement, d'autre part, pour favoriser l'éclosion d'une filière agricole nationale qui devra se professionnaliser afin d'améliorer la compétitivité de ses produits »

nioc, des pommes de terre et du maïs. Pour le chef de l'Etat qui s'adressait en liminaire aux membres du

locaux, avec comme objectif principal l'atteinte d'une révolution agro-industrielle nationale. « Il

va sans dire qu'il faut, d'une part, garantir à nos producteurs agricoles l'accès à des marchés publics qui devront, en avance, exprimer leurs besoins en termes de quantité, de qualité et de conditionnement, d'autre part, pour favoriser l'éclosion d'une filière agricole nationale qui devra se profession-

naliser afin d'améliorer la compétitivité de ses produits », a noté le président de la République. Sous la coordination du Premier ministre, les ministres chargés de l'Agriculture, du Commerce extérieur, de l'Industrie, de l'Economie nationale, du Budget ainsi que des Finances ont été chargés de mettre en place une

commission de travail devant analyser la possibilité d'orienter, dès la fin de cette année, les achats de colis de fin et de début d'année des produits alimentaires du gouvernement ainsi que ceux de la présidence de la République, vers les produits agricoles issus de la production locale.

Alain Diasso

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Plus de trois millions de personnes ont bénéficié des interventions de Caritas en 2021

Le rapport annuel 2021 de l'organisation humanitaire catholique, approuvé récemment par son Conseil d'administration, indique que 3 080 952 personnes ont été touchées de diverses manières par les interventions de Caritas Congo.

Les différentes activités de Caritas en 2021 en République démocratique du Congo ont porté notamment sur l'assistance humanitaire, la veille humanitaire, la lutte contre la covid-19, l'éducation, le renforcement des capacités, la lutte contre les maladies endémiques (VIH/sida, paludisme, tuberculose, malnutrition, Ebola), le renforcement de la surveillance à base communautaire des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) et d'autres maladies évitables par

la vaccination. Elles ont aussi concerné, indique le rapport annuel, la gouvernance locale, la gouvernance forestière, la réhabilitation et la relance du secteur agricole, l'appui aux microprojets, la construction des infrastructures sociales de base et la dynamique de l'autopromotion des communautés. Plusieurs milliers de personnes ont été formées sur divers modules. Il s'agit notamment des formations sur les nouvelles techniques agri-

coles; la riposte contre la covid-19 destinée aux hygiénistes, laborantins, relais communautaires, prestataires des soins; la nutrition; la surveillance à base communautaire des cas de PFA; la formation aux métiers; la sauvegarde environnementale et sociale, etc. Toutes ces interventions ont été réalisées grâce à une enveloppe de douze millions de dollars américains mobilisée par Caritas. «Ce flux financier lui a permis d'accompagner financièrement et

techniquement de nombreux projets réalisés par quarante-trois de ses quarante-sept Caritas-développement diocésaines, opérationnelles sur l'ensemble du pays», indique-t-on. A en croire la même source, comparativement aux ressources financières mobilisées en 2020 à hauteur de onze millions, un accroissement de 8% a été relevé. Toutefois, il est important de noter que le rapport annuel 2021 ne reprend pas toutes

les autres actions que les quarante-sept Caritas-développement diocésaines réalisent elles-mêmes. En dépit de toutes les actions menées, Caritas plaide pour des réponses concertées et complémentaires face aux besoins immenses de la population congolaise encore non satisfaits; et cela, dans un contexte de résurgence des épidémies, de l'insécurité récurrente, des catastrophes naturelles et de la pauvreté.

Blandine Lusimana

PRODUITS PÉTROLIERS

Fermeture des dépôts de carburant pirates à Kinshasa

Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a décidé de fermer les dépôts pirates dans la ville capitale, après sa descente sur le lieu où un incendie s'est déclaré le 17 mars à Matete, causant d'énormes pertes matérielles et en vies humaines.



Didier Budimbu à l'écoute des explications des victimes de l'incendie

D'ores et déjà, la brigade des hydrocarbures est entrée dans la danse, identifiant et fermant tous les dépôts pirates qui pullulent dans la mégapole de Kinshasa. Pour rappel, aussitôt informé de la survenue de l'incendie du dépôt du carburant à Matete, Didier Budimbu s'était rendu sur les lieux pour s'enquérir de la situation. Sur place, il avait été plus que consterné par les dommages causés, surtout apprenant que le propriétaire de ce dépôt, hors normes, serait un cadre de son ministère. Parti d'un dépôt d'essence juste derrière le siège du Parti lumumbiste sur le Boulevard Lumumba, le feu s'était propagé avec fureur aux alentours de la station Engen. Avec à la clé des dégâts considérables : des véhicules calcinés, les habitations environnantes n'ont pas été épargnées ainsi que les occupants. Les victimes, dont beaucoup atteintes au second degré, ont été acheminées aux hôpitaux pour une prise en charge rapide. Didier Budimbu s'y était également rendu pour s'enquérir de leur état de santé. Puisque l'assainissement du secteur des hydrocarbures est une priorité pour lui, le ministre a promis de sévir afin d'éviter pareille situation.

B.L.

ADMINISTRATION JUDICIAIRE

Visite surprise de Rose Mutombo au Parquet de grande instance de Kinshasa-Kalamu

La descente surprise de la ministre d'Etat à la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo, s'inscrit dans le cadre de l'assainissement de son administration. Elle lui a permis de se rendre compte du dysfonctionnement inouï de l'appareil judiciaire qui est à la base aussi bien de nombreux cas de détention irrégulière que de la surpopulation carcérale.

« Le constat est amer puisque nous avons réellement remarqué le dysfonctionnement entre les réalités qui sont faites au niveau de la prison centrale de Makala et les réalités dans les registres des magistrats. Il y a des condamnés qui sont en prison sans connaître leur sort pendant que les magistrats ont pris ces affaires en délibéré », a fait remarquer la ministre Rose Mutombo. Elle a promis des sanctions aux magistrats qui ne feront pas respecter les lois et règlements relatifs à l'organisation judiciaire en République démocratique du Congo. « Ils n'ont plus droit à l'erreur. Leur situation salariale a été améliorée depuis le mois de juillet dernier », a insisté la patronne de la Justice. Rose Mutombo a, en outre, remarqué qu'il y a plusieurs cas de détention irrégulière et qu'il y a des personnes qui sont condamnées mais qui



La ministre Rose Muombo au parquet de Kalamu/DR

n'ont plus aucun document. « Nous avons également constaté qu'il y a des cas de condamnés déjà libérés après avoir purgé leurs peines qui ne sont pas renseignés dans les registres des magistrats », a-t-elle déploré. Et de renchérir : « J'ai commencé en ce jour de parcourir les différents offices pour comparer la réalité de la prison et la réalité des offices des parquets. Un travail profond sera fait dans les tout prochains jours. J'en ai profité pour que les

magistrats qui n'ont pas bien renseigné dans les registres et rien renseigné dans la situation des détenus de la prison pour que ce manquement soit sanctionné. J'attends la suite de la part du procureur de la République ». Notons que c'est depuis trois mois que la ministre d'Etat en charge de la Justice et Garde des sceaux a installé ses équipes au niveau de la prison centrale de Makala pour le suivi des différentes personnes qui y sont détenues.

B.L.

COOPÉRATION

La lutte contre la corruption et le terrorisme au centre de l'entretien entre Félix Tshisekedi et Brian Nelson

Le sous-secrétaire du département américain du Trésor chargé du terrorisme et du renseignement financier, Brian Nelson, était l'hôte, le 18 mars, du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, qui l'a reçu en audience à la Cité de l'Union africaine.

Au centre des échanges entre les deux personnalités, la lutte contre la corruption et les réseaux financiers du terrorisme. Il a aussi été question d'évaluer les récentes sanctions prises par le Département du Trésor dans quelques pays d'Afrique.

A l'issue de son entretien avec le président de la République, Brian Nelson a exprimé toute sa satisfaction quant à la manière dont le gouvernement congolais s'attèle à éradiquer la corruption qui gangrène le tissu social et économique du pays. Il a salué cet engagement, tout en se réjouissant que la loi sur le blanchiment des capitaux soit inscrite dans l'agenda de la session

ordinaire de mars, ouverte le mardi dernier dans les deux chambres du Parlement.

Parlant du terrorisme qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) sur fond d'activisme des groupes armés à l'instar des ADF, ce haut responsable de l'administration Biden a soutenu l'option de les couper des réseaux financiers qui les alimentent. Après son passage en RDC, l'officiel américain poursuivra son périple africain en Angola et en Afrique du Sud, afin de se forger une solide conviction en rapport avec la situation sécuritaire et financière de ces pays.

Atain Diasso



Félix Tshisekedi et Brian Nelson

JUSTICE

La condamnation de Ferdinand Kambere saluée par la FBCP

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a profité de la condamnation du secrétaire général adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Ferdinand Kambere, pour féliciter le Tribunal de grande instance de la Gombe (TGI/Gombe) de ce verdict.



Ferdinand Kambere dans son bureau du PPRD/DR

Dans un communiqué publié en début du week-end et signé par son président, Emmanuel Adu Cole, la FBCP a salué le fait que le tribunal n'a pas suivi le réquisitoire du ministère public qui avait requis la peine capitale à l'encontre de ce prévenu. « En son temps, nous avons demandé au tribunal de ne dire que le droit, rien que la loi, en évitant toute interférence politique quelconque », a indiqué la FBCP. Cette organisation espère que ce jugement va aller plus loin pour atteindre tous les intouchables des anciens régimes et ceux de l'Union sacrée. « La loi est dure mais c'est la loi, il faut l'accepter », a indiqué Emmanuel Cole.

Lucien Dianzenza

Ferdinand Kambere, rappelons-le, a été condamné par la TGI/Gombe à six mois de prison ferme et au paiement de dix mille dollars de dommages et intérêts et deux mille cinq cents dollars d'amende, pour coups et blessures volontaires. Il avait été reconnu coupable d'avoir, en fin d'année dernière, blessé un de ses camarades du parti, Ardant Kabambi, à l'arme blanche. Les faits s'étaient déroulés dans un restaurant de la Gombe, à Kinshasa, où une dispute avait opposé Ferdinand Kambere à Ardant Kabambi. A la suite, ce dernier avait été sérieusement blessé à la tête.

INFRASTRUCTURES

Lancement des travaux de lutte anti-érosive à Zamba-Telecom

Le ministre d'Etat aux Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, vient de réaliser sa promesse faite lors de l'audience qu'il avait accordée à la délégation des habitants et notables du quartier Zamba-Telecom, dans la commune de Mont-Ngafula, à Kinshasa.

Les travaux estimés à plus ou moins sept millions de dollars américains sont totalement financés par le Trésor public. A entendre Alexis Gisaro, un montage financier a été fait pour les réaliser. « C'est une charge qui sera prise par le Trésor public mais nous avons fait appel au Foner de financer les ouvrages et au niveau des institutions, nous verrons comment cet argent va leur être restitué », a-t-il précisé. Il a exhorté la population, première bénéficiaire, à être la sentinelle en vue de la bonne exécution des travaux.

« La population est témoin du lancement de travaux et nous l'appelons à veiller à ce que



Alexis Gisaro sur le terrain

les choses se fassent correctement. Car, c'est elle la première bénéficiaire du résultat des travaux lancés ce jour. Ce sont leurs maisons, habitations, environnement qui étaient menacés. Nous sommes venus concrétiser la promesse faite qu'avant la fin du mois de mars, les travaux seront lancés», a indiqué Alexis Gisaro.

Du côté de la population, c'est un motif de satisfaction. Rubens Mikindo, ministre honoraire et habitant du quartier, n'a pas hésité d'exprimer sa reconnaissance auprès du ministre. Précisons que ces travaux sont exécutés par l'entreprise chinoise CGCD sur une longueur de 1400 m et une profondeur de 400 m et vont durer six mois.

Blandine Lusimana

CDM QATAR 2022/BARRAGE RDC - MAROC

Hector retient vingt-huit Léopards

Après presque un mystère, le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), l'Argentin Hector Cuper, a levé le voile, le samedi 19 mars, à Kinshasa, sur la liste des joueurs retenus pour le crucial match aller de barrage de la 22^e édition de la Coupe du monde de football Qatar 2022.



Les Léopards de la RDC.

La RDC est résolue à prendre part, pour la deuxième fois après 48 ans, à une phase finale du Mondial après la douloureuse expérience en Allemagne en 1974. Mais il faudra déposer le Maroc au terme de la double confrontation, le premier acte se jouera le 25 mars au stade des Martyrs à Kinshasa, et le deuxième au stade Mohammed V de Casablanca. Et c'est à six jours du match aller entre les Léopards congolais et les Lions d'Atlas marocains que le technicien argentin Hector Cuper livre à la connaissance du public vingt-huit joueurs retenus, alors que des rumeurs circulaient sur la non-publication de ladite liste.

On note le retour de Paul-José Mpoku en sélection après un bout de temps, ainsi que Chris Mavinga, Jordan Ikoko, Vital N'Simba, Merveille Bope Bokadi et du controversé Meschak Elia du reste attendu à Kinshasa le lundi 21 mars. Les nouveaux venus sur la liste sont le néo-international Théo Bongonda, qui pourrait jouer son premier match officiel avec les Léopards, lui qui a été international belge chez

les jeunes.

Un autre qui fera ses premiers pas officiels, c'est Yoane Wissa, qui a avait été buteur contre la Tunisie lors du stage de l'équipe nationale en Tunisie en juin 2021. Ce sera aussi le cas du milieu défensif box to box Pelly Ruddock Mpanzu. Un seul joueur retenu évolue au pays, il s'agit du gardien de but Hervé Lomboto du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. Pour une importante frange de l'opinion sportive, c'est la plus équilibrée liste des Léopards de ces dernières années, avec quasiment tous les atouts des Léopards. Une équipe qui a fière allure sur papier, et l'on attend voir la suite sur terrain.

Vingt-huit joueurs retenus Les vingt-joueurs retenus sont donc les gardiens de but Joël Kiasumbwa (sans club en Suisse), Hervé Lomboto (DCMP) et Lionel Mpasi Nzau (Rodez/L2 France) ; les défenseurs Chancel Mbemba (Porto/Portugal), Christian Luyindama (Al Taawoun/Arabie Saoudite), Chris Mavinga (Toronto FC/Canada), Jordan Ikoko (Ludogorets Razgrad/Bulgarie), Arthur Masuaku (West

Ham/Angleterre), Vital N'Simba (Clermont Foot/L1 France), Marcel Tisserand (Fenerbahçe/Turquie), Mukoko Amale (Difaa El Jadida/Maroc) et Glody Ngonda (Riga FC/Lettonie).

Les milieux de terrain convoqués sont Edo Kayembe (Watford/Angleterre), Bastien Samuel Binda (Standard de Liège/Belgique), Samuel Moutoussamy (Nantes/France), Gaël Kakuta (Lens/France), Paul-José Mpoku (Konyaspor/Turquie), Pelly Ruddock Mpanzu (Luton Town/Championship D2 Angleterre) et Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège).

En attaque, le technicien argentin a appelé Ben Malango (Sharjah/Emirats arabes unis), Chadrack Akolo (Amiens/L2 France), Theo Bongonda (Genk/Belgique), Yoane Wissa (Bentford FC/Angleterre), Cédric Bakambu (Marseille/France), Elia Meschack (Young Boys/Suisse), Yannick Bolasia (Çaykur Rizespor/Turquie), Neeskens Kebano (Fulham/Championship D2 Angleterre) et Dieu-merci Mbokani (Koweït SC/Koweït).

Martin Enjimo

CDM QATAR 2022

Les dirigeants des clubs apportent leur soutien aux Léopards

La qualification des Léopards à la Coupe du monde (CDM) de football prévue en novembre et décembre prochains au Qatar est la grande préoccupation des dirigeants des clubs de football en République démocratique du Congo (RDC).

Les deux matches de barrage pour la CDM au Qatar, entre les Léopards de la RDC et les Lions de l'Atlas du Maroc, le 25 et 29 mars, ont fait partie des trois points à l'ordre du jour de la réunion de l'Association des dirigeants des clubs de football du Congo (Adfco), le 16 mars à Kinshasa. Les deux autres points ont concerné la reprise du championnat national de football bloqué à cause du refus d'une compagnie aérienne

ces footballeurs qui vont jouer pour l'honneur du pays, nous devrions prendre position, et cette position, c'est soutenir nos Léopards, être impliqués dans l'organisation avant ces rencontres. Nous avons fait un diagnostic en observant quelques points qui évoluent et d'autres qui n'évoluent pas. Nous allons rencontrer le ministre pour lui faire le point de ce qui a été dit », a confié Me Guy Mafuta,



L'Association des dirigeants des clubs de football du Congo

de transporter les clubs à travers les provinces et la révisation des textes régissant le football congolais.

« Il faut retenir que les dirigeants sportifs sont acteurs importants pour l'avancement du football, et nous sommes devant un défi important, celui d'aller à la Coupe du monde Qatar 2022. En tant que partenaires importants et formateurs de

secrétaire général de l'Adfco.

Au cours de cette réunion présidée par Lambert Ossango de l'Adfco, l'on a noté la présence des officiels du Tout Puissant Mazembe, du Daring Club Motema Pembe, de l'AC Rangers, du FC MK, du FC Saint-Eloi Lupopo, de l'AC Kuya Sports, des Aiglons, de l'AC Dibumba, du FC Renaissance du Congo, etc.

M.E.

INTERVIEW

Antony Samzun : « Nous sommes fiers d'avoir fait du PAPN la principale porte d'entrée du Bassin du Congo »

Acquisition en perspective des terminaux portuaires africains par le Groupe italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), développement des infrastructures et pérennité des activités de modernisation du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), le directeur général de Congo Terminal, filiale du Groupe Bolloré Ports, Anthony Samzun, est interviewé par Les Dépêches de Brazzaville. Il évoque la poursuite des projets de sa structure, des investissements consentis et l'ambition de développement des écosystèmes logistiques.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Quelles sont les activités logistiques du Groupe Bolloré en République du Congo ?

Anthony Samzun (A.S) : Le Groupe investit massivement dans le secteur du transport et de la logistique. Nous sommes présents au Congo à travers trois sociétés : Congo Terminal qui gère la manutention, l'entreposage et la livraison des conteneurs au PAPN; Bolloré Transport & Logistics en charge de l'acheminement des conteneurs sur la totalité du territoire puis de la logistique vis-à-vis des industriels ; enfin Terminaux du Bassin du Congo (TBC), plaque tournante des activités logistiques au port fluvial de Brazzaville et des pays limitrophes, notamment la République démocratique du Congo et la République centrafricaine.

L.D.B : A Pointe-Noire, le Groupe a beaucoup investi depuis 2009 dans le terminal à conteneurs qui est devenu le plus moderne de la région. Comment s'est opérée cette transformation ?

A.S : Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports, a investi plus de 250 milliards FCFA entre 2009 et 2021 dans le développement des in-

frastructures, l'acquisition d'équipements modernes de manutention et l'installation de Navis 4.2, le système d'exploitation le plus performant. La transformation s'est opérée de façon progressive avec notamment la réhabilitation et l'accroissement des quais, la construction d'un atelier de maintenance et la réhabilitation d'une zone logistique interconnectée au rail, l'accroissement des espaces de stockage et l'équipement de nouveaux portiques. Nous avons

A.S : En 2019, Congo Terminal a manutentionné plus de 920 000 conteneurs contre 190 000 en 2009 au début de la concession. Cela a permis au port de Pointe-Noire d'obtenir la distinction de « meilleure productivité à quai des ports d'Afrique centrale et de l'ouest ». Nos capacités nous permettent de recevoir des navires de 14 000 conteneurs. Nous venons de réaliser, en 2021, le record de 1 000 000 de conteneurs manipulés en une année. Ce qui

« Nous sommes fiers d'avoir permis au Port autonome de Pointe-Noire de devenir la principale porte d'entrée du Bassin du Congo et la plateforme de référence de transbordement en Afrique centrale »

aussi beaucoup investi dans la formation du personnel, la qualité du service, la sécurité en particulier avec la procédure Pedestrian Free Yard : une spécificité du groupe, qui concourt à faire des terminaux à conteneurs, des endroits sûrs où le personnel exerce en toute sécurité suivant les règles internationales afin de tendre vers le zéro accident. Enfin, nous avons intégré le processus de labellisation interne de Bolloré Ports « Green terminal » qui valorise l'ensemble des actions mises en place pour réduire notre empreinte carbone et préserver la biodiversité

L.D.B : Quelles sont vos réalisations à date et quels sont les développements futurs envisagés pour le port de Pointe-Noire qui est un site très stratégique pour le commerce dans le golfe de Guinée ? Avec quels objectifs ?

place désormais Congo Terminal au rang de 2ème terminal de la côte ouest africaine au sein du réseau Bolloré Ports, après le Ghana.

« Nous sommes fiers d'avoir permis au Port autonome de Pointe-Noire de devenir la principale porte d'entrée du Bassin du Congo et la plateforme de référence de transbordement en Afrique centrale ».

Nous allons poursuivre nos investissements avec l'augmentation des surfaces de terre-plein et l'acquisition de nouveaux équipements (jusqu'à quatorze portiques de quai à terme contre six actuellement, trente-quatre portiques de parc à terme contre dix-huit actuellement, treize reachtakers contre neuf actuellement). Les effectifs augmenteront également. Ils sont déjà passés de 300 à 900 salariés permanents. Nous avons une politique rigoureuse de développement des



Le directeur général de Congo Terminal, Anthony Samzun / Guy-Gervais Kitina

compétences et d'accompagnement des ressources humaines locales. Tous les ans, plus de 80% de notre personnel bénéficie des formations en ligne ou en présentiel. Notre ambition est de développer significativement les volumes en transbordement et ceux de nos corridors Pointe-Noire/Brazzaville/Kinshasa, Pointe-Noire/Brazzaville/Bangui et Pointe-Noire/Cabinda pour renforcer la place du Congo comme pays de transit.

L.D.B : Le port de Pointe-Noire devient de plus en plus attractif. Envisagez-vous, avec les autorités congolaises, des mécanismes en vue de réviser à la baisse le coût du passage portuaire ?

A.S : Un comité d'étude composé de toutes les parties prenantes, dans le circuit de dédouanement des marchandises, travaille sous la houlette de la direction générale du PAPN pour réduire significativement le temps de transit et le coût de passage portuaire. Depuis juillet 2018, Congo Terminal a déjà appliqué une baisse de 15% sur ses tarifs de livraison afin de participer à l'amélioration du pouvoir d'achat et contribuer à la lutte contre la vie chère.

L.D.B : Le Groupe a annoncé, en décembre dernier, avoir

reçu une offre de l'armateur italo-suisse MSC qui lui rachèterait toutes ses activités africaines. Que va-t-il se passer et quel en sera l'impact sur ses activités à Pointe-Noire ?

A.S : Le Groupe Bolloré a, en effet, reçu une offre du Groupe MSC, premier armateur mondial, pour l'acquisition de 100% de Bolloré Africa Logistics. Cette offre concerne nos activités portuaires, ferroviaires et logistiques en Afrique ainsi que nos concessions portuaires en Inde, au Timor Oriental et en Haïti. Ce projet préserve les emplois, garantit la pérennité des activités et des engagements pris. MSC a l'intention de conserver Bolloré Africa Logistics comme une entité autonome dont le siège restera à Paris, à maintenir l'organisation actuelle et bien entendu les emplois. C'est un processus qui prendra plusieurs mois. Notre priorité durant cette période sensible est de continuer à respecter nos engagements auprès de nos partenaires, des autorités et de nos clients en poursuivant nos projets, nos investissements et notre ambition de développement des écosystèmes logistiques.

L.D.B : Parlons philanthropie. Bolloré est un groupe très engagé. Quelles actions menez-vous au Congo et sur le continent en général ?

A.S : Depuis 1822, le Groupe Bolloré est habité par un principe simple : savoir redonner une part de ce qu'il a eu la chance de recevoir. Il y a dix ans, nous avons mis en place une plateforme de solidarité : Earthtalent by Bolloré. Son objectif principal est de donner à la jeunesse les clés de son autonomie. Nous œuvrons pour un impact social significatif, aussi bien pour les jeunes générations que pour les communautés locales. A titre indicatif, en Afrique nous accompagnons plus de 280 projets au profit des jeunes. Au Congo, nous menons des actions solidaires en faveur de la jeunesse, de la protection de l'environnement et de l'éducation. Près de vingt millions de francs CFA (plus de 30 000 euros) sont investis tous les ans dans les projets sociétaux.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

« Meilleure productivité à quai des ports d'Afrique centrale et de l'ouest »

Les caractéristiques techniques de Congo Terminal

Congo Terminal, concession de Bolloré Ports, est l'opérateur du terminal à conteneurs de Pointe-Noire. L'entreprise est engagée dans un partenariat public-privé qui lui permet de répondre aux exigences de ses clients armateurs, importateurs ou exportateurs

- Six portiques de quai STS
- Dix-huit portiques de parc RTG
- Quarante-cinq hectares de stockage
- 1500 m de quai linéaire dont 800 à -16m

Il est certifié ISO 9001/2015, ISPS (sûreté), Pedestrian Free Yard (HSE) et doté d'un système d'exploitation Navis 4.2, l'un des plus performants au monde.

Les chiffres clés du groupe

Bolloré Transport & Logistics est un opérateur majeur du transport et de la logistique à l'international avec 35 000 collaborateurs répartis dans cent neuf pays sur les cinq continents. Spécialiste du transport multimodal, le groupe exerce ses activités à travers quatre métiers, à savoir Bolloré Ports, Bolloré Logistics, Bolloré Energy et Bolloré Railways.



Déchargement d'un bateau à conteneurs / Guy-Gervais Kitina

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La révision des listes électorales démarre le 4 avril

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a annoncé le 18 mars, lors d'une rencontre avec les administrateurs-maires de Brazzaville, que les opérations de révision des listes électorales se dérouleront du 4 au 30 avril prochain sur toute l'étendue du territoire national.

Conformément aux recommandations de la concertation politique d'Owando, tenue du 3 au 5 mars, la révision des listes électorales se fera par circonscription. Ainsi, les opérations consisteront, entre autres, au toilettage des listes existantes, c'est-à-dire à extirper les doublons, les décédés, bref les fictifs. En effet, face aux administrateurs-maires des neuf arrondissements, en présence du préfet et maire de Brazzaville, Guy Georges Mbacka a appelé ces commis de l'Etat au sens de responsabilité et de citoyenneté. « A partir du 4 avril, nous allons mettre en place les commissions locales de révision des listes électorales. Dès la semaine prochaine, vous serez en possession des listes électorales de vos circonscriptions respectives. C'est une opération que vous connaissez très bien puisque vous la maîtrisez, sauf qu'il y a une touche particulière en rapport avec les recommandations d'Owando », a précisé le ministre.

Après la réception des listes au niveau des commissions locales, les acteurs choisis vont les multiplier en passant en revue tous les noms qui s'y trouvent afin d'en extirper les doublons s'il y en a, les personnes décédées et les autres fictifs. Après ce toi-



Guy Georges Mbacka présidant avec les administrateurs-maires de Brazzaville/Adiac

letage, s'en suivra l'enrôlement des jeunes ayant atteint l'âge de voter. « La liste de base doit être celle qui a servi à la dernière élection présidentielle et celle de 2017 concernant les éléments de la force publique. Après le toilettage, ces listes doivent être affichées. Il y a des gens qui se sont faits inscrire mais qui n'ont malheureusement pas retrouvé leurs noms sur les listes définitives, par le passé », a insisté Guy Georges Mbacka.

Selon lui, après toutes ces opérations, les administrateurs-maires valideront, dans des délais véritablement courts, le corps électoral de leurs entités respectives sans

passer par la Direction générale des affaires électorales qui a montré ses limites. L'administration électorale mettra à la disposition des commissions locales son site internet. Les listes que les commissions locales valideront seront saisies sur place dans les arrondissements. Ce sont ces listes qui seront affichées dans les bureaux de vote. Au plus tard, le 6 mai, le corps électoral sera connu.

Sortir un corps électoral crédible

S'agissant de la composition des commissions locales de révision des listes électorales, le ministre en charge de l'Adminis-

tration du territoire a invité les administrateurs-maires de Brazzaville à la vigilance afin que les représentants de chaque parti ou groupement politique soient résidents des arrondissements. Ceci conformément à l'esprit de la concertation politique d'Owando. « Pour éviter la fraude, les représentants des partis désignés doivent résider dans les arrondissements concernés. Il faut faire évoluer les choses de manière positive », a-t-il poursuivi, précisant que l'administration n'est pas le clientélisme

S'exprimant au nom de tous les participants, l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, a présenté quelques

difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agit, entre autres, du manque de moyens roulants et les questions d'électricité qui pourraient perturber les opérations.

Répondant à ces doléances, le ministre a rappelé qu'en dépit du fait que le budget alloué à ce double scrutin ne soit pas significatif, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour doter chacune des 123 circonscriptions électorales d'un moyen roulant. Des groupes électrogènes sont prévus pour des départements de l'intérieur du pays. « Owando a eu quand même une particularité, parce qu'il y a eu une avancée sur l'ensemble des points qui étaient en suspens, des points récurrents. Il y a eu une évolution, le gouvernement a évolué sur un certain nombre d'aspects. La décentralisation de l'édition des listes et des cartes d'électeurs, c'est une innovation fondamentale ainsi que le toilettage. Nous serons tous là, nous allons sortir un corps électoral crédible. Les commissions locales sont présidées par l'administration, les vice-présidents sont issus des partis politiques et de la société civile », a conclu Guy Georges Mbacka.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Lynchage

Il n'y a pas qu'en politique ou sur les théâtres des conflits armés que les opinions publiques scrutent les prestations des acteurs les plus en vue et s'attaquent à eux s'il le faut. Dans les terrains de sport aussi, et principalement au football, les tensions d'après-matches sont parfois hallucinantes si en plus l'on y ajoute les éditoriaux des spécialistes et autres experts: les joueurs-vedettes n'ont pas bonne presse. Bien sûr, ils sont adulés pour leurs exploits mais la moindre contreperformance leur vaut tant des quolibets qu'ils doivent avoir de la peine à reprendre leurs esprits.

A la poursuite d'un titre de champion d'Europe, sa priorité depuis la saison 2010, l'une des dix meilleures équipes de la première ligue du championnat français, le Paris Saint-Germain-PSG-, est la parfaite illustration de ce qui est écrit plus haut. En vue de conquérir ce podium, le club bleu et rouge a misé

cette campagne européenne-ci sur des footballeurs de renom. Le jeune Kylian Mbappé acheté à Monaco en 2017, le Brésilien Neymar da Sylva Jr venu du FC Barcelone, l'Argentin Angèl Di Maria parti du Real Madrid, et pour la toute dernière trouvaille, le sextuple Ballon d'or Lionel Messi constituent ce quatuor de rêve pour Paris.

Malgré cet attelage exceptionnel, les dieux du ballon rond n'ont pas répondu présents au rendez-vous du succès pour le club de la capitale française. Son sort a été scellé en huitièmes de finale de la Champions League. Sa victoire 1-0 lors de la manche aller contre le Real Madrid, chez lui au Parc des Princes, le 15 février, n'a pas suffi puisque le PSG a chuté 3-1, le 9 mars, à Santiago-Bernabéu. Si les supporters du club français ont jeté des fleurs à l'irratrapable Kylian Mbappé, unique butteur sur les deux matches, leur colère a grandi, et peut-être un peu trop, à l'égard de Neymar et Messi.

C'est cela le football. Ses meilleurs joueurs sont pris pour ses extraterrestres. Ils ne doivent pas montrer le moindre signe de faiblesse sur l'aire de jeu. Pour une catégorie de fans, toutes les rencontres doivent toujours être couronnées par la victoire de leur équipe, car ils basculent de l'adoration au lynchage des dirigeants, des joueurs et du staff technique, l'entraîneur en premier lieu. C'est ce qui est arrivé au PSG après sa défaite du 7 mars. Même si, ensuite, dans le cadre du championnat national, le club a volé de victoire en victoire, le mal est fait. Un fossé se creuse entre les deux parties. Dans les vestiaires les esprits s'échauffent pour situer les responsabilités collectives et individuelles.

Les grands clubs de football ont toujours vécu ces moments de tension. Ils mettent beaucoup de moyens financiers dans le but d'en engranger encore plus et tenir leur rang. Le peuple des fans n'a que faire des appareils, son investissement

mental doit être compensé par de bons résultats. Dire que dans le cas présent du PSG, son meilleur buteur, Kylian, lorgne du côté de son tombeur de l'autre soir, le Real Madrid, signifie que les angoisses s'accroissent parmi les affidés des gradins du Parc des Princes. Si Neymar et Messi devaient encore rester à Paris, il leur faudra regagner la confiance de leur club en marquant toujours les buts, en ajustant toujours leurs passes, ainsi de suite...

Construire cette confiance peut en partie être obtenu en dehors des décryptages médiatiques dans lesquels, très souvent, des débatteurs de tous horizons, lucides mais sévères, lisent le football comme on additionne en mathématiques 1+1=2. Leurs analyses sont précieuses, éclairantes tant et si bien qu'ils prennent aussi des postures de magiciens et... lynchent!

Gankama N'Siah

GOUVERNANCE

Le gouvernement appelé à accélérer la procédure d'adoption de la loi organique sur la CCDB

La séance de questions orales avec débat au gouvernement du 17 mars au Sénat a été marquée, entre autres, par le retard pris dans l'élaboration et l'adoption de la loi organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB), conformément à l'article 190 de la Constitution du 25 octobre 2015.

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a prescrit à tous ses Etats membres, depuis décembre 2011, de renforcer le rôle des Cours des comptes pour les arrimer à la nouvelle donne. Afin de se conformer à cette exigence, la République du Congo a élevé en 2015 sa CCDB au rang d'institution constitutionnelle.

Aujourd'hui, près de sept ans après, la nouvelle loi tarde à être mise en œuvre par manque de cadre juridique. Une situation qui interpelle les sénateurs au moment où le pays a un programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Justifiant le retard pris dans l'élaboration et l'adoption de cette loi organique devant la haute chambre du Parlement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que les réformes envisagées exigent des changements non seulement dans le statut de la CCDB mais aussi dans le paysage judiciaire du pays. « C'est dans cette perspective que l'avant-projet organique déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la CCDB avait été élaboré par le ministère en charge de la Justice. Il a été soumis à la Cour suprême pour avis comme cela est exigé. L'avis de la Cour suprême a émis un certain nombre de réserves sur lesquelles nous sommes en train de travailler », a-t-il expliqué.

Selon le chef du gouvernement, ces réserves portent principalement sur la consécration d'une



Sénateurs et ministres lors de la séance de questions orales du 17 mars-Primature

autonomie financière de la CCDB ; la prise en compte d'un personnel non magistrat, de la composition du directoire de la CCDB ; la création des chambres départementales des comptes et de discipline budgétaire. Il s'agit aussi du statut des membres non magistrats de la CCDB, de la création, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la CCDB et de l'humilité juridictionnelle de ses membres. Les autres réserves concernent l'institution d'une juridiction de cassation autre que la Cour suprême pour les affaires jugées en premier ressort par la CCDB ainsi que les voies de recours devant cette instance.

« Ce sont sur ces réserves que nous sommes en train de travailler. Le ministre a fait le travail de rapprochement avec les institutions judiciaires, nous sommes en train d'harmoniser les vues sur ce point en se référant sur ce qui se passe ail-

leurs dans les pays qui ont des différentes juridictions de cette nature. Vous pouvez être sûrs qu'après cela, l'avant-projet va arriver en Conseil de cabinet et en Conseil des ministres avant d'être transmis au Parlement », a rassuré Anatole Collinet Makosso.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, de son côté, a demandé au gouvernement d'accélérer la procédure de traitement ce texte qui fait partie des conditionnalités imposées par le FMI avec qui le Congo est en négociations.

Notons que d'autres sujets ont été abordés au cours de cette plénière qui a marqué l'intégration des sénateurs dans leur hémicycle. Il s'agit, par exemple, des conflits inter établissements, des dysfonctionnements à l'Université Marien-Ngouabi, notamment à la Faculté de droits, du climat social à la Sopéco et du conflit Homme/Eléphant, et bien d'autres.

Parfait Wilfried Douniama

CRISE UKRAINIENNE

Une vingtaine de Congolais bloquée

Le ministre des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a annoncé le 17 mars à Brazzaville, devant les sénateurs lors de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, qu'une vingtaine de Congolais se trouvait encore sur le territoire ukrainien à cause de l'intensité des combats.

Selon le ministre des Affaires étrangères, grâce à ses représentations diplomatiques et consulaires, le gouvernement a pu sécuriser 223 Congolais à ce jour. Cela après avoir mobilisé des ressources financières substantielles d'urgence. En effet, sur les 223 personnes évacuées de l'Ukraine, en majorité des étudiants, 171 sont arrivées en France, 42 ont décidé de résider dans des familles en Pologne, dix sont encore logées au centre d'accueil. Ces dernières sont prises en charge par le gouvernement, a assuré le ministre. Une soixante est dissimulée dans les pays voisins de l'Ukraine (Roumanie, Hongrie, Moldavie et probablement la Biélorussie). « Une vingtaine pourrait encore se trouver en Ukraine dont nous sommes sans nouvelle », a précisé Jean-Claude Gakosso.

Le gouvernement congolais, a-t-il rappelé, a pris langue avec ses différents partenaires, notamment la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo afin de procéder à l'infiltration de la vingtaine d'étudiants se trouvant en Ukraine du fait de l'intensité des combats. Jean-Claude Gakosso a ainsi échangé avec l'ambassadeur de l'UE et les autres diplomates de ses pays membres pour solliciter un appui afin de sortir et d'accueillir ces étudiants à titre exceptionnel sur leur territoire respectif.

Il a, par ailleurs, annoncé le déploiement, dans les prochains jours, d'une mission interministérielle en France et en Pologne. Le but étant de s'enquérir de la situation académique des étudiants qui ne peuvent plus poursuivre normalement leurs études du fait de ce conflit. D'après lui, le gouvernement est toujours disposé à rapatrier les compatriotes qui désirent rentrer au pays.

Quant à l'évolution des choses en Ukraine, il a rappelé que le Congo est pour une solution pacifique. « Nous avons aussi reçu l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique ainsi que le chargé d'affaires de l'ambassade de la Fédération de Russie avec qui nous avons parlé du risque d'embasement planétaire auquel est exposé l'ensemble de l'humanité aujourd'hui. Nous avons prodigué la pondération, la négociation et la recherche d'une sortie de crise par des voies pacifiques », a déclaré le chef de la diplomatie congolaise.

Parfait Wilfried Douniama

COMMÉMORATION

Le PCT célèbre l'an 45 de la disparition du président Marien Ngouabi

Le secrétaire à l'organisation et mobilisation du Parti congolais du travail (PCT), Gabriel Ondongo, a déposé, le 18 mars au mausolée Marien-Ngouabi, en présence des membres du Bureau politique, des militants et de la famille biologique, la gerbe de fleurs en mémoire de l'ancien président décédé le 18 mars 1977.

Interrogé sur la portée de cette journée, le membre du Bureau politique de ce parti, Michel Ngakala, a rappelé le souvenir du 18 mars en ces termes : « Il s'agit de garder toujours ce que fut Marien Ngouabi pour son engagement pour le pays, pour notre parti, pour les forces progressistes et faire que la jeunesse, après lui, soit capable d'assumer son destin. Marien Ngouabi, pour nous, c'est toute une mémoire qui ne va jamais nous quitter. Nous sommes là pour lui dire que nous sommes toujours debout. Denis Sassou N'Guesso c'est l'héritier naturel et avec lui nous ferons tout pour que le nom de Marien Ngouabi ne puisse pas s'effacer », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba



Gabriel Ondongo rendant hommage à l'ancien président/DR

UNITÉS D'EAU DU DJOUÉ ET DE DJIRI

La fin des travaux de remise à niveau annoncée pour avril et juillet

La fourniture d'eau potable dans la ville de Brazzaville connaît actuellement des perturbations. Pour y remédier, dans le cadre du Projet d'extension en zones périphériques et renforcement du service d'eau potable à Brazzaville (PEPS), la Congolaise des eaux (LCDE) prévoit de terminer les travaux de remise à niveau et du renouvellement des équipements de son usine de Djiri dans un mois et celle du Djoué en fin juillet, selon son directeur des exploitations, Bienvenu Ibara.



Des techniciens à pied d'oeuvre/Adiac

Le directeur des exploitations de la LCDE a expliqué, le 18 mars, qu'au regard du volume des travaux exécutés, d'une extrémité à une autre, le constat est le même. A l'usine de traitement d'eau du Djoué, les travaux avancent normalement au niveau des unités A et B et la zone de captage de l'eau au bord du Djoué. Au niveau de la deuxième usine, c'est-à-dire les pot ablocs, il y a également la pose des anti béliers et la réfection des armoires élec-

triques (...). De même, au niveau des pot ablocs de Djiri, la nature des travaux consiste au renouvellement des équipements, à la pose de nouvelles électropompes, au lieu de renforcer l'eau au quartier Soprogi comme cela se faisait avant. En effet, cette usine qui a une capacité de 900 m³/h, a dit Bienvenu Ibara, va refouler de l'eau vers la Station d'Itatolo qui est un réservoir de 5000 m³. C'est à partir de là que les eaux servies graviteront vers le

quartier Trois poteaux et, à partir de Soprogi 2, desserviront tout l'arrondissement 7, Mfilou.

A noter que ces travaux sont réalisés par un groupement d'entreprises, à savoir Soger-Satom, SG-C Congo et Razel-BEC. La remise à niveau et le renouvellement des équipements ont été nécessaires vu l'état d'usure et de vieillissement des anciennes structures à l'instar de l'ancienne usine du Djoué mise en service depuis 1954.

Guillaume Ondze

FORUM MONDIAL DE L'EAU

La sécurité de la denrée au cœur de la neuvième édition

Le neuvième Forum mondial de l'eau se déroulera du 21 au 26 mars à Dakar, au Sénégal, sur le thème « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement ».



Organisée conjointement par le Conseil mondial de l'Eau et le gouvernement sénégalais, le Forum mettra l'accent sur quatre priorités, à savoir la sécurité de l'eau et l'assainissement, la coopération, le développement rural et les moyens et outils notamment le financement, la gouvernance, la gestion des connaissances et l'innovation. En réunissant des participants de tous les niveaux et de tous les domaines, notamment de la politique, des institutions multilatérales, des universités, de la société civile et du secteur privé, ce forum offrira une plateforme unique d'échanges où la communauté internationale de l'eau et les principaux décideurs pourront collaborer et progresser à long terme sur les défis mondiaux liés à l'eau. Pour ce grand rendez-vous, les organisateurs ambitionnent qu'il soit un catalyseur d'action pour accélérer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. « Nous voici sur les dernières marches vers le neuvième Forum mondial de l'eau, prévu courant ce mois... Le devoir de changer notre monde interroge notre capacité à agir, et à temps ! Dans le contexte actuel où le réchauffement climatique augmente les risques de crises sociopolitiques d'envergure tout en ayant des effets néfastes sur l'environnement, les espaces ruraux et les bassins fluviaux transfrontaliers doivent également faire l'objet d'une attention particulière de la communauté internationale », a indiqué le président sénégalais, Macky Sall.

A en croire ses propos, cet événement sera donc un enrichissement mutuel avec, pour terreau, le Sénégal, pays hôte, qui a réalisé beaucoup de progrès dans ces domaines en mettant notamment en œuvre des initiatives et réponses concrètes pour l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, mais également en matière de coopération transfrontière.

Notons que le Forum mondial de l'eau est le plus grand événement en la matière. Il est organisé tous les trois ans depuis 1997 par le Conseil mondial de l'eau, en partenariat avec un pays hôte.

Gloria Imelda Lossele

ENTREPRENEURIAT

Structurer les femmes en groupement pour une croissance inclusive

À l'issue de la troisième édition des assises nationales de l'entrepreneuriat au Congo (Anec), plusieurs recommandations ont été formulées parmi lesquelles la formation et la structuration des femmes rurales en groupement. L'objectif visé est de permettre leur intégration progressive et adaptée dans l'économie formelle.

Encourager la formalisation pour renverser la tendance des 29% d'entreprises formelles dirigées par les femmes, mettre en œuvre des modèles de financements innovants et adaptés aux activités génératrices de revenus des acteurs du secteur informel en général et des femmes en particulier, digitaliser l'ensemble des procédures de création d'entreprises et de délivrance de cartes d'artisans sont, entre autres, des recomman-

dations formulées par les participants à la troisième édition des Anec. « La crise que nous vivons aujourd'hui nous invite à plus de lucidité et de créativité afin d'exécuter le plan d'actions prioritaires. Il s'agit de recentrer la place de l'entrepreneuriat féminin au cœur du développement socio-économique de notre pays », a indiqué la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat (PMEA), Jacqueline Lydia Mikolo.

Juste après la clôture des Anec, la ministre des PME a animé une conférence de presse pendant laquelle elle a présenté le calendrier des événements qui seront organisés par son ministère, toujours dans l'optique de booster et promouvoir la culture entrepreneuriale au Congo. Il s'agit de la tenue, le 22 mars, de la caravane de l'entrepreneuriat. Cette activité mettra à profit les acquis du concours du plan d'affaires et de l'Agence de développe-

ment des PME à travers le projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité, pour les cent cinquante futurs promoteurs et porteurs de projets qui seront sélectionnés sur toute l'étendue du territoire.

Le lancement des activités d'impulsion pour les entrepreneurs à travers les incubateurs ayant signé les conventions de partenariat avec le Fonds d'impulsion et de garantie, l'organisation de la foire internationale de l'ar-

tisanat du Congo pour mettre en lumière les produits du terroir, la digitalisation de l'agence pour la création de l'entreprise, la concertation public-privé..., sont autant d'actions prévues.

« C'est dans une approche de co-construction que je compte sur les contributions de tous pour qu'ensemble, nous puissions réussir ce challenge », a conclu Jacqueline Lydia Mikolo.

Lopelle Mboussa Gassia

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les chefs religieux appelés à apporter protection aux victimes

Les responsables des confessions religieuses ont échangé, le 17 mars au Centre d'information des Nations unies à Brazzaville, sur la protection des femmes et des filles contre les violences de tous ordres qu'elles subissent.

La rencontre s'est inscrite dans le cadre du projet « Protection des femmes et des filles contre les violences ayant pour base le genre », financé par l'Union européenne et

et filles victimes de toutes formes de violences ainsi que celles vivant avec handicap ou séropositives sont des bénéficiaires. Les organisateurs de la rencontre ont souligné à cette oc-

casion le rôle important des leaders religieux dans l'éducation des filles et des garçons. Selon eux, il est nécessaire d'informer ces responsables des différentes manifestations des violences faites aux femmes et aux enfants, des moyens de recours afin de prévenir et dénoncer toutes ces violences pour assurer aux victimes une assistance appropriée.

a été présentée par un des responsables de l'EEC. Réalisée en 2012, l'étude s'inscrivait dans le cadre de la politique de cette église en matière de lutte contre les violences ayant pour base le genre en son sein et dans la société. Elle concernait les paroisses de Ouenzé à Brazzaville et Kinkala dans le département du Pool.

Les résultats de l'enquête ont révélé l'existence des violences au sein de la communauté : les violences physiques à l'égard des femmes et des enfants dans les foyers des membres de l'EEC, le harcèlement sexuel et le viol par les serviteurs et membres.

De même, il a été souligné le comportement hostile de certains responsables et paroissiens rencontrés lors de la mise en œuvre du projet pilote 2013 à 2015, soumissionné au partenaire norvégien et ayant obtenu un financement dans les paroisses urbaines de Brazzaville et de Ngo, dans le département des Plateaux, et Kinkala dans le Pool.

Parmi les difficultés rencontrées lors de cette étude, figurent la réticence des victimes à dénoncer leurs agresseurs par peur des représailles (membres de l'église ou parents), la pudeur de certaines femmes, l'incertitude de certains serviteurs sur l'existence et l'ampleur des violences ayant pour base le genre touchant les femmes (tous âges confondus) au sein de l'EEC ainsi que les conséquences sur les victimes, leurs

proches et l'église.

Les objectifs étaient de renforcer les capacités de la direction de l'EEC et de ses organes rattachés pour mieux gérer les formes et manifestations de violences fondées sur le genre; élever chaque paroisse au niveau de responsabilités de la gestion des questions relatives aux violences faites sur le genre; renforcer le partenariat entre l'EEC, les écoles d'enseignement protestantes, les pouvoirs publics, les églises sœurs congolaises et ONG/associations et les médias de l'EEC sur la réduction des violences basées sur le genre.

Recommandations

A l'issue de la rencontre, les recommandations formulées ont encouragé les victimes à dénoncer les auteurs des violences pour exercer des poursuites et les sanctionner effectivement. Les participants souhaitent la facilité d'accès à la justice des victimes de ces actes, l'activation et l'effectivité de l'assistance judiciaire, l'accompagnement effectif des ONG en intégrant la possibilité de soutien et de financement de l'action des avocats pour faire aboutir les procédures ainsi que sensibiliser et former des agents des services de répression (policiers, gendarmes, magistrats) sur l'ampleur du problème, la manière de traiter les victimes (respect, non culpabilisation) et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko



Des responsables des confessions religieuses

mis en œuvre par l'ONG Azur Développement dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire. L'objectif a été de sensibiliser les leaders religieux sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux filles, la maltraitance des enfants et leurs manifestations, et solliciter leur collaboration dans l'orientation des victimes vers les guichets uniques d'assistance. Au total, plus de neuf cents femmes

et filles victimes de toutes formes de violences ainsi que celles vivant avec handicap ou séropositives sont des bénéficiaires. Les organisateurs de la rencontre ont souligné à cette oc-

casion le rôle important des leaders religieux dans l'éducation des filles et des garçons. Selon eux, il est nécessaire d'informer ces responsables des différentes manifestations des violences faites aux femmes et aux enfants, des moyens de recours afin de prévenir et dénoncer toutes ces violences pour assurer aux victimes une assistance appropriée.

casion le rôle important des leaders religieux dans l'éducation des filles et des garçons. Selon eux, il est nécessaire d'informer ces responsables des différentes manifestations des violences faites aux femmes et aux enfants, des moyens de recours afin de prévenir et dénoncer toutes ces violences pour assurer aux victimes une assistance appropriée.

En effet, les leaders religieux ont été édifiés sur les statistiques des

EMULATION 2022

L'ALL distingue les meilleurs élèves des lycées Savorgnan A et B

La cérémonie de distinction des meilleurs élèves des lycées Savorgnan-de-Brazza A et B par l'Association des anciens du lycée de la libération (ALL), actuel lycée Savorgnan-de-Brazza que dirige Aaron Makinou, a été placée sous le patronage du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA).

Depuis quelques années, ALL organise des émulations pour encourager les élèves des deux lycées Savorgnan-de-Brazza pour les pousser à se perfectionner dans leurs études. Pour cette onzième édition de l'émulation du premier trimestre de l'année en cours, l'ALL a primé plusieurs élèves de différents niveaux, notamment les trois premiers de la seconde, première et terminale des deux lycées. Jian Médard Balounga de Savorgnan A et Gildas Mouegni Kimpoutou de Savorgnan B ont déclarés meilleurs des meilleurs. Des prix symboliques leur ont été remis pour les encourager dans leur travail.

La particularité de cette onzième édition, c'est qu'elle a réuni la quasi-totalité des membres de l'ALL dont la plupart vivent à l'étranger. Quinze en France, un en Suisse, un en Afrique du Sud, un à Brazzaville et un autre à Pointe-Noire. « Aujourd'hui, c'est donc un plaisir pour nous de donner ces prix en étant physiquement présents, parce que ce n'est pas évident pour nous de venir toutes les années ici. Ce que l'on peut retenir, c'est la fierté de ces émulations pour nous, ALLL, et pour ce grand lycée qui nous a formés, parce que c'est grâce à ce lycée que nous sommes devenus des cadres d'aujourd'hui. Cela fait plaisir et un peu de nostalgie de voir ces élèves en uniformes que



Les récipiendaires posant avec les membres de l'ALL et le représentant du ministère/Adiac

nous avons portés et qui n'ont pas changé, ainsi que les bancs sur lesquels nous étions assis », a déclaré la représentante de l'ALL et chargée de la communication, Marie Bantsimba.

Marie Bantsimba a également encouragé les élèves à travailler, à se donner corps et âme, à réaliser des rêves, à écouter, à s'éloigner des violences au sein du lycée. « Nous espérons que tout cela va s'arrêter. Qu'ils prennent l'exemple sur tous ceux qui ont fini, et sur nous qui comptons sur eux pour devenir la future génération et les futurs membres de l'ALL », a conseillé la représentante de l'ALL.

« Un bon élève a conscience de ce qu'il sait déjà »

Précisant qu'un bon élève ne sait pas forcément tout, mais a conscience de ce qu'il sait déjà... et de ce qu'il ne sait pas encore, avec l'idée qu'il pourra s'appuyer sur les connaissances déjà acquises pour en construire de nouvelles. « Sachez qu'un bon élève, c'est être capable de lever le doigt à bon escient pour répondre aux questions de l'enseignant ; repérer dans l'exercice proposé ce qu'on sait déjà ; repérer aussi ce qui reste à apprendre pour réussir la tâche demandée ; savoir mettre en œuvre divers savoirs : capacités, connaissances, méthodes qui

paraissent évidentes, intuitives aux yeux de la part des gens... mais qui manquent, justement, aux élèves en difficulté », a signifié Marie Bantsimba.

Pour le représentant du ministère de l'EPPSA, Hilarion Mizhaire, la jeunesse figure au premier rang des priorités du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Cette jeunesse mérite donc toutes les attentions nécessaires car, l'avenir du Congo dépend aussi de sa bonne santé morale et intellectuelle. « Chers anciens, nous sommes heureux de constater, avec la communauté éducative, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, que vous assurez un

bel accompagnement pour appuyer les pouvoirs publics dans cette mission noble et délicate à la fois... Aujourd'hui, vous récoltez donc le fruit de votre labeur et continuez de vous instruire sans relâche pour mieux servir. Vous incarnez l'espoir, vous êtes le Congo et l'Afrique de demain », a laissé entendre Hilarion Mizhaire. Il a souligné l'attention toute particulière aux différentes actions qu'accorde le ministre de l'EPPSA, le Pr Jean Luc Mouthou, à l'ALL. « Le ministre nous a chargés de vous exhorter afin que les anciens du lycée de la libération saisissent d'autres problématiques liées à la formation des jeunes pour les soutenir davantage », a-t-il ajouté. Créée en 2002 et basée en France, l'ALL regroupe une vingtaine de membres, anciens élèves du lycée Savorgnan-de-Brazza. Elle s'emploie dans l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves. Dans le passé, l'ALL a effectuée plusieurs réalisations au sein de ce lycée, notamment la sécurisation du bâtiment E ; la pose de la grille métallique ; la dotation de plusieurs ordinateurs ; la réfection des toilettes dédiées aux élèves ; l'organisation de dix éditions d'émulation... Notons que l'ALL qui veut coûte que coûte pérenniser cet événement reviendra l'an prochain pour l'émulation marquant la douzième édition.

Bruno Okokana

SOUTENANCE DE THÈSE

Saturnin Cloud Bitemo déclaré docteur en histoire

Le père Saturnin Cloud Relique Bitemo a été déclaré docteur en histoire, option : histoire sociale, après la soutenance publique de sa thèse de doctorat, le week-end dernier, au rectorat de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.



Le père Saturnin Cloud Relique Bitemo et les membres du jury DR

La thèse portait sur le thème « Les formes spirituelles de résistance en pays de mission dans le bassin du Congo aux XVIIe et XXe siècles : le cas de Kimpa Vita, de Simon Kimbangu et Victor Malanda ».

Il a été question pour l'impétrant de faire ressortir les différences entre les formes de résistance des trois personnages. L'objectif pour lui, a-t-il noté, était de restituer le contexte socio politique et la nature de leur résistance. En clair, il s'agissait de lever les équivoques et le flou entretenus dans ce que chacun de ces trois personnages a dit et fait à son époque.

En effet, l'impétrant a effectué une lecture critique des formes spirituelles sinon religieuses de résistance liées aux trois personnages en s'appuyant notamment sur des exemples de résistance en Amérique latine et en Afrique. Le père Bitemo a, en outre, insisté sur Victor Malanda qui, selon lui, est une forme de résistance atypique.

L'impétrant a également restitué le contexte historique des trois personnages et l'apport de leur combat pour la libéralisation de l'homme, en général, et de la société africaine, en particulier.

Roger Ngombé

VIENT DE PARAÎTRE

«Violences au féminin» de Taurelle Souala Madior Fall

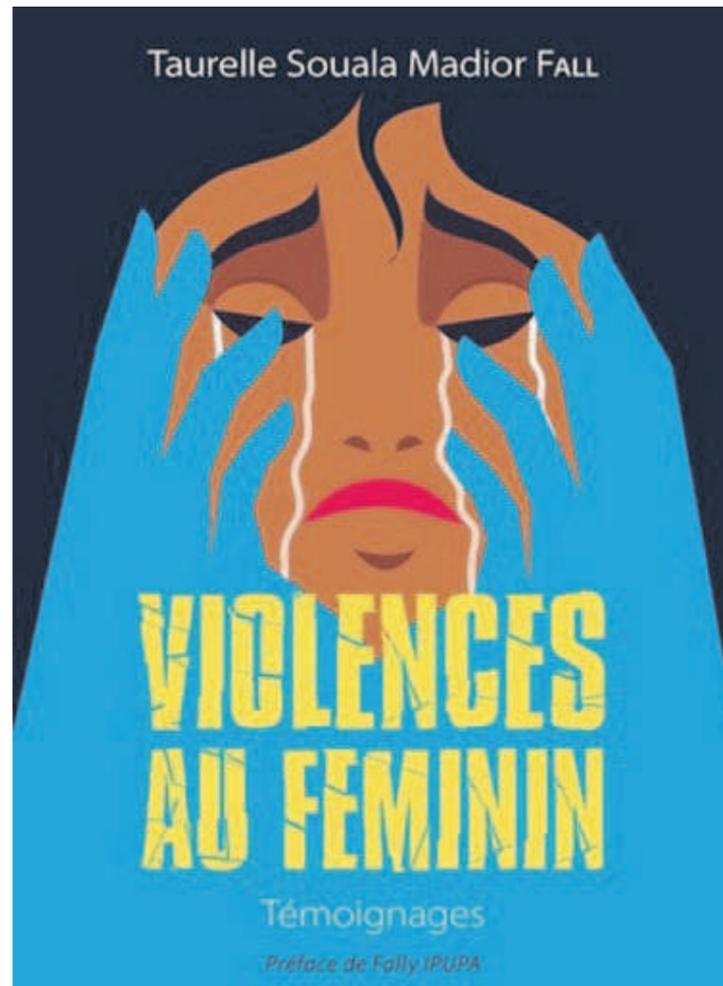
Taurelle Souala Madior Fall facilite, dans son recueil préfacé par l'artiste musicien Fally Ipupala, la libération de la parole aux femmes pour un état des lieux en présentiel.

prises à Dakar et d'un master en administration des entreprises à Paris. Fondatrice du Groupe Les Taurelles et du Mouvement

De par ses témoignages recueillis auprès des femmes, « Violences au féminin », paru chez l'Harmattan, ressemble pour le lecteur à un livre qui parle. Publié ce mois de mars où se célèbre la Journée internationale des droits des femmes, cet ouvrage s'emploie à briser le pacte du silence, à extérioriser, à haute et intelligible voix des souffrances intérieures souvent indicibles.

Cet exercice, auquel s'est livrée Taurelle Souala Madior Fall avec ses invitées, a été, finalement, un succès, car il est donné de constater à travers les chapitres que des femmes courageuses ont accepté de se prêter au jeu, de se dévoiler à cœur ouvert, sans filtre, sans porte-parole, devenant ainsi les héroïnes du roman de leur propre vie.

L'ouvrage ne fournit pas de solutions ou de réponses, mais constitue plutôt un concentré de témoignages, un récit de vies à vulgariser pour contribuer à réveiller les consciences, encourager à une consolidation des acquis qui pourraient éradiquer toutes formes de violences faites aux femmes de tous les milieux, dans la vie privée, dans les espaces publics comme au



travail. Taurelle Souala Madior Fall est titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion et droit des affaires internationales, d'un DESS en conseil juriste d'entre-

Rufisque, elle est co-fondatrice de l'Association pour l'émergence du leadership féminin, entrepreneure sociale.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

MARTIN PARFAIT AIMÉ COUSSOU-MAVOUNGOU – 1959-2022

C'est avec une extrême tristesse et une non moins grande stupéfaction que les autorités consulaires de la République de Saint-Marin au Congo ont appris la disparition prématurée de leur ami, soutien et partenaire indéfectible, Martin Parfait Aimé Coussou-Mavoungou, ancien ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la République du Congo.

Il avait, dès 2015, noué d'étroites relations entre son ministère et celui, homologue, de la République de Saint-Marin. Celles-ci ont été concrétisées à partir de 2016, par une mission en République de Saint Marin.

Sans pour autant interférer, alors qu'il était appelé en 2021 à d'autres fonctions, il demeurait très intéressé par l'évolution de des activités de la République de Saint Marin au Congo. Il s'en enquerrait régulièrement.

Les autorités de Saint Marin expriment leurs sincères condoléances aux membres de la famille éplorée.



SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

Des activités prévues à Brazzaville

A l'occasion de la 27^e édition de la semaine de la langue française et de la Francophonie, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville organise, du 21 au 26 mars, une série d'activités culturelles. Au programme slam interscolaire, concert et tournoi de scrabble.

Organisée chaque année autour du 20 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, la semaine de la langue française et de la Francophonie est le rendez-vous des amoureux des mots en France comme partout à l'étranger afin de célébrer cette langue dans toute sa diversité.

Cette année, l'IFC de Brazzaville accueille trois rencontres. En premier, il se tiendra du 21 au 23 mars la 10^e édition du concours interscolaire de slam « Dis-moi, dix-mots en slam ». Organisé depuis 2010 par le collectif de slameurs Styl'Oblique, le concours accueille cette fois-ci huit collèges et lycées de Brazzaville. Les participants devront utiliser dans leurs textes les dix mots choisis pour l'édition 2021-2022 du concours qui se déroulera sur le thème « Dis-moi dix mots qui (d) étonnent ! ». Dix mots proposés comme autant d'invitations au voyage,



CONCERT DE LA FRANCOPHONIE

TOURNOI DE SCRABBLE

à la réflexion, au plaisir, à la poésie : décalé, divulgâcher, ébaubi, époustouffant, farcer, kaï, médusé, pince-moi, saperlipopette, tintamarre. Le temps d'une soirée, le 25 mars, l'IFC abritera une scène ouverte aux voix francophones de Brazzaville. A cet effet, les artistes ama-

teurs, pro, solo ou en groupe sont invités à venir interpréter des compos, reprises ou autres, en français. « Vous souhaitez vous confronter au public, un texte, un slam, une chanson ou autre, cette soirée scène ouverte est faite pour vous, inscrivez-vous au service de la program-

mation. Concert ouvert à tous, dans le respect des gestes barrières », a indiqué l'IFC.

Pour clôturer cette semaine de la langue française et de la Francophonie, il est prévu, le 26 mars, un tournoi de scrabble organisé par l'IFC et la Fédération congolaise

de scrabble qui opposera de nombreux passionnés de ce jeu.

Notons que tous ces rendez-vous sont ouverts gratuitement au public. S'agissant du tournoi de scrabble, les inscriptions avaient pris fin le 18 mars.

Merveille Atipo

Une langue disparaît tous les quinze jours

La disparition des langues n'est pas un phénomène nouveau, mais elles s'éteignent au rythme d'environ vingt-cinq par année, et le XXI^e siècle voit la cadence s'accélérer. Le linguiste français, Claude Hagège, appréhende les langues comme des « espèces naturelles vivantes » susceptibles de mourir et de ressusciter.

« Une vieille dame de 94 ans est morte en 1987, à Pala, en Californie. Elle était la dernière à connaître le *cupeño*[...] Les vieillards s'en vont, les langues aussi », déplore Claude Hagège. La moitié des 7000 langues actuelles auront disparu dans un siècle, emportées par la grande machine à communiquer. Les langues, explique-t-il, sont un peu comme les espèces animales : elles vivent, meurent, cèdent aux assauts des prédateurs. « Ce ne sont pas seulement des mots qui s'envolent avec chacune d'elles. C'est une histoire, une mémoire, une manière de penser. Un peu de notre humanité », dit-il.

Une langue disparaît tous les quinze jours, soit vingt-cinq chaque année. « Faites le compte : dans un siècle, si rien n'est fait, nous aurons perdu la moitié de notre patrimoine linguistique,

et sans doute davantage à cause de l'accélération due aux prodigieux moyens de communication. Ce phénomène affecte les langues indonésiennes, néo-guinéennes et africaines (plus de la moitié des 860 langues de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont en voie d'extinction, la moitié des 600 langues indonésiennes est moribonde), mais il concerne aussi les autres langues de la planète, menacées par l'anglo-américain. C'est un véritable cataclysme, qui se produit dans l'indifférence générale », s'exclame le linguiste.

La disparition d'une langue, c'est la perte des textes, d'un pan entier de nos cultures qui tombe, une manière de comprendre la nature, de percevoir le monde, de le mettre en mots. C'est aussi la disparition d'une poésie, d'une façon de raisonner, un mode de créati-

tivité. Il s'agit là d'un appauvrissement de l'intelligence humaine. « Prenez les langues dites « à classes », comme les langues africaines, qui désignent les objets en les rangeant par catégories: longs, ronds, comestibles, non comestibles, etc. Eh bien, nous perdons ces précieuses classifications que l'esprit humain avait conçues pour ordonner l'univers, ainsi que la connaissance d'espèces vivantes », décrit Claude Hagège.

Les langues africaines en péril

Au moment de la chute de l'apartheid, le gouvernement sud-africain avait élevé onze langues au rang de langues officielles - neuf langues africaines à côté de l'anglais et de l'afrikaans (les langues de la population blanche). Mais parmi la bourgeoisie noire de Johannesburg, l'anglais, sy-

nonyme de progression sociale, se substitue souvent aux autres langues, au point que certains doivent reprendre des cours de leur langue maternelle à leurs enfants. Cette « inculture » est aussi présente et inquiétante dans la diaspora africaine francophone et en Afrique centrale, où les enfants parlent peu les langues de leurs parents. Par exemple, il n'existe aucun magazine de qualité en langue africaine dans l'espace francophone. Même pas en lingala. Les enfants se sont souvent presque mis à l'écart lorsque leurs parents parlent leur langue maternelle. La faute reviendrait aux parents et des politiques linguistiques des gouvernements. La concentration de langues en danger est particulièrement forte dans les régions du monde qui présentent aussi la plus grande diversité linguistique, c'est-à-dire la Mélanésie, l'Afrique

subsaharienne et l'Amérique du Sud.

La mobilisation des communautés reste essentielle. Le réveil en faveur d'une langue en danger passe aussi par des élites qui, parfois éloignées de leur pays d'origine, éprouvent le besoin de transmettre leurs origines à leurs enfants. A l'heure où le global english semble en passe de dominer le monde, maintenir ou revitaliser une langue quand ses locuteurs n'ont plus de relations entre eux pose problème. D'où relancer une écologie linguistique saine pour faire face au péril de 2511 langues recensées par l'Unesco. Cécile Duvelle, chef de section du patrimoine immatériel de l'Unesco, résume : « Les langues sont vivantes. Certaines meurent, d'autres naissent. Ça bouge ». Elle décèle « une préoccupation grandissante des Etats ».

Noël Ndong

HUMEUR

Plaidoyer pour la sauvegarde de nos langues maternelles

Nous appelons par langues maternelles celles que les enfants apprennent auprès des parents dès les premières années de naissance. Ces langues sont parfois dites dialectes, patois, bref provinciales ou régionales. Celles-ci sont en voie de disparition au Congo et si rien n'est fait, l'on court le risque d'arriver à leur extinction définitive.

Des récentes recherches en linguistique et en philologie révèlent que plus de deux cents dialectes et patois ne sont plus parlés au Congo. Et le cri d'alarme qui en découle c'est de créer des stratégies pour arrêter cet état de chose qui risque d'emporter d'autres langues maternelles qui résistent encore à cette situation déplorable.

La première cause de cette disparition est liée à la très forte urbanisation de nos communautés rurales, c'est dire que l'on vit actuellement l'incontournable question des campagnes qui s'urbanisent à une ampleur considérable. La deuxième est l'exode rural car le brassage urbain crée une sorte d'acculturation endogène, c'est-à-dire l'interpénétration des registres dialecto-régionaux. Le parler provincial qui présente plus d'atouts sociaux, notamment le poids démographique, le volume du glossaire en termes d'enrichissement notionnel a tendance à dicter sa loi sur les autres dialectes.

Sur cette même lancée, la troisième cause est le manque criant d'une politique nationale de protection et de promotion des langues maternelles qui ne sont parlées que par des communautés à faible densité territoriale. La quatrième, qui tend à devenir la principale, c'est le refus des parents d'apprendre à leur progéniture leurs langues maternelles car le faire, ce serait semble-t-il occasionner une arriération. Erreur. Nos grands écrivains que furent? entre autres, Jean Malonga, Tchicaya Utam'si, Letembet Ambilly... réfléchissaient bien en leurs dialectes respectifs et le rendu était en langue française. Tout comme les divers témoignages du grand écrivain ouest-africain, le sage Amadou Hampâté Bâ.

Ceci étant, ne laissons pas disparaître nos langues maternelles, sauvons-les en suscitant une prise de conscience de la part des autorités en charge des questions culturelles. Il n'y a pas de honte pour cela. Certaines valeurs ancestrales sont sauvées par la connaissance de ces dialectes.

Faustin Akono

IN MEMORIAM

19 Mars 2014 – 19 mars 2022



Voici huit ans déjà que notre mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère EKONDZA Helene "mère Eko" a été rappelé à DIEU.

En cette date de triste anniversaire la famille OSSELE, invite tous ceux et toutes celles qui ont connu "Mère EKO" d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Et informe les parents, amis et connaissances que des messes d'action de grâce seront dites le samedi 19 – dimanche 20 et lundi 21 mars 2022 à 6h15 à l'église notre Dame des victoires (sainte Marie de OUNZE)

THÉÂTRE

La Compagnie Bivelas sur scène dans «Luzimbou»

Mise en scène par Aimée Patricia Mavoungou, la pièce «Luzimbou», du Congolais Chrysogone Diangouaya, sera jouée par les actrices de la Compagnie théâtrale Bivelas, le 20 mars à l'espace culturel Yaro de Pointe-Noire.

«Elles est accusée de meurtre de deux enfants et réclame justice. Elle n'utilisera pas seulement des simples paroles pour relever le défi de ce procès mais entraînera avec elles plusieurs autres femmes afin de faire triompher le droit, même s'il faut passer par le chant, le slam, la musique, la danse et des slogans divers», tel est le résumé de «Luzimbou» qui tourne autour du droit. Le droit dont bon nombre de personnes ne comprennent pas ou ignorent certains aspects. Le cas d'Aimée Patricia, responsable de la troupe Bivelas, qui a assuré la mise en scène de cette pièce. Elle a expliqué : «Il y a beaucoup d'aspects du droit que je ne comprenais pas avant et j'y suis arrivée en lisant ce texte. C'est pourquoi, j'ai décidé de le mettre sur scène pour aider les autres à les comprendre aussi».

La pièce sera jouée par les actrices de la Compagnie théâtrale Bivelas, notamment Nadège Poaty, Marène Missegneu, Gisèle Tchicaya, Charlotte Tchimbota, Tina Bitemo, Hourra Mousounda et Gladvie Kodja. Comme on peut le constater, la représentation théâtrale, qui touche les as-



pects liés au droit avec des faits qui concernent les femmes, sera assurée par des femmes. Une belle coïncidence avec ce mois de mars considéré comme le mois de la femme ou plutôt le mois des

droits de la femme. Et comme l'indique le résumé de la pièce, slam, danse, chant, musique seront au rendez-vous. L'entrée est libre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIH

Unitaid soutient un traitement préventif novateur au Brésil et en Afrique du Sud

L'organisation internationale va financer l'introduction au Brésil et en Afrique du Sud d'un traitement préventif novateur à longue durée d'action.

L'agence Unitaid a annoncé un accord pour commencer l'utilisation en Afrique du Sud et au Brésil d'une injection qui va, pendant huit semaines, protéger du VIH, virus de l'immunodéficience humaine qui détruit les défenses immunitaires.

Cette version injectable de la prophylaxie préexposition (PrEP) - également appelée cabotégravir à action prolongée - est la der-

nière innovation en matière de prévention du VIH. Le traitement s'avère 70 à 90% plus efficace que la PrEP à prise orale quotidienne et nécessite seulement six injections par an.

Unitaid, en partenariat avec Fiocruz au Brésil et Wits RHI en Afrique du Sud, ainsi qu'avec les autorités sanitaires locales dans les deux pays, va intégrer la PrEP à action prolongée dans les pro-

grammes de santé sexuelle nationaux. Les premières doses ont été données par les sociétés pharmaceutiques et l'agence appelle maintenant les laboratoires à appliquer pour les pays à revenus faibles et modérés un prix adapté à l'économie et aux besoins du pays, et à plus long terme de permettre des licences volontaires pour fabriquer des génériques. Aujourd'hui, un million de personnes ont accès à la PrEP dans le monde, soit un chiffre bien inférieur à l'objectif fixé par les Nations unies.

Julia Ndeko



20 mars 2018 – 20 mars 2022, cela fait 4 ans que notre père, oncle, grand-père, Mioko Ebiou Félix Deme nous a quittés.

Au lendemain de cette date commémorative, nous, tes enfants et petits-enfants Mioko Ebiou, implorons la divine miséricorde. À jamais, tu resteras présent dans nos cœurs. Nous gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, tes conseils avisés, la joie de vivre et toute ton affection. Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connu à avoir une pensée pieuse.

Que ton âme repose en paix !

CENTENAIRE DE POINTE-NOIRE

Le maire de la ville invite les chefs d'entreprise à plus de mobilisation

Dans le cadre des préparatifs des festivités du premier centenaire de la ville de Pointe-Noire, prévues le 11 mai prochain, Jean François Kando a été, le 17 mars, face aux chefs d'entreprise en vue de les inviter à plus de mobilisation pour la réussite de cet événement.

Le maire a indiqué qu'à l'occasion du premier centenaire de la ville océane, quelques monuments y seront construits, notamment à la place de la gare et à la place Raphaël-Antonetti. Ainsi, un comité de gestion sera mis en place et un compte sera ouvert en vue de gérer tous les fonds alloués par des entreprises, chacune d'elles selon ses possibilités.

«Un centenaire est un moment particulier qui doit être symbolisé par un acte très fort en vue de l'immortaliser; pour cela nous avons pensé la construction des monuments citoyens par les citoyens de la ville, pour permettre aux généra-



tions d'après de se souvenir de leurs anciens.

C'est à partir du 11 mai prochain que Pointe-

Une vue des participants à la rencontre/Adiac Noire soufflera sur ces cent bougies, cela pourra

se prolonger toute l'année 2022 pour d'autres célébrations liées à ce centenaire », a signifié Jean François Kando.

De son côté, Serge Edgard Ngouakamabe, manager de la société Proximity, a salué l'initiative. Pour lui, la mise en place de ce comité de gestion avec la représentativité de chaque entreprise est une très bonne chose pour la traçabilité des fonds.

Notons que la construction de ces monuments suivie de quelques aménagements est estimée à 600 millions F CFA et la place de la gare à un coût d'environ 500 millions FCFA.

Séverin Ibara

MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE

Le directeur général de la Marine marchande a la profonde douleur d'annoncer aux cadres et agents de la direction générale de la Marine marchande, la communauté maritime et portuaire, le décès survenu en France, le lundi 14 mars 2022 à l'hôpital Cochin, de M. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, expert maritime, cadre de la direction générale de la Marine marchande, ancien directeur général par intérim, ancien ministre des Transports maritimes et de la Marine marchande, ancien président du Conseil d'administration de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer, ancien président en exercice du Memorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre (MoU-d'Abuja) et secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Par ailleurs, le directeur général de la Marine marchande adresse en son nom personnel et au nom des cadres et agents, les condoléances les plus émues à sa famille biologique ainsi qu'à sa famille politique.

Un livre de condoléances est ouvert à cet effet, à la direction générale de la Marine marchande, sise n°35, rue de l'Hôtel de ville, en face de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de l'Eglise catholique, derrière la mairie centrale de Pointe-Noire.

Christian Armel Nkou

NÉCROLOGIE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail* Progrès



ETATS GÉNÉRAUX

Proposition des solutions pour sauver le football congolais

La mise en place des conditions visant la professionnalisation du football national ainsi que la dynamisation de sa pratique à l'école ont été citées parmi les pistes de solutions devant permettre au football congolais de redorer son blason, au terme des réflexions qui se sont déroulées du 16 au 18 mars, à Brazzaville.

Les états généraux du football congolais sur le thème « Quelles stratégies pour un football performant en République du Congo? » avaient pour objectif de diagnostiquer les maux qui minent le développement de cette discipline, en vue d'apporter des solutions adéquates.

Les problèmes qui freinent le développement du football congolais étant multiples, les participants ont travaillé en atelier autour de quatre sous-thèmes, notamment la gouvernance (la Fédération congolaise de football et les organes techniques, à savoir la Ligue nationale de football, les ligues des jeunes, des dames, départementales et des sous-ligues), la formation et le management des ressources humaines, les infrastructures sportives et le matériel didactique ainsi que le financement, la communication et la promotion du football.

Au terme des travaux, les participants ont évoqué la nécessité de mettre en place les conditions visant la professionnalisation du football. Ils ont souhaité que l'Etat accorde une subvention aux clubs d'élite tout en insistant sur la diversification des sources de financement du football. Le gouvernement a été invité à augmenter les subventions allouées aux compétitions. « Depuis fort longtemps, nos équipes



Photo de famille du ministre et les participants/Adiac

ne vivent que des poches de certaines personnes de bonne volonté qui veulent aider le football à marcher correctement », a expliqué Jean Nganga, le conseiller aux Sports du ministre des Sports

Ils ont sollicité l'implication des collectivités locales dans le financement des équipes départementales en vue d'assurer la promotion et le développement du football au niveau local ainsi que l'application du décret instituant la Coupe des départements. Les participants se sont prononcés en faveur de l'adoption d'une politique de dotation en matériel sportif des écoles, des universités, des clubs et de la force publique.

Ils ont également plaidé en faveur de la mise aux normes du

stade Alphonse- Massamba-Débat et celui de l'Unité à Kintélé, en vue de permettre au Congo d'abriter à nouveau les compétitions internationales, tout en insistant sur la formation d'un personnel spécialisé en matière d'entretien et maintenance des installations sportives, sans oublier l'augmentation de la ligne budgétaire destinée à l'entretien, la maintenance et la réhabilitation des stades de football.

Le changement du nom de l'équipe nationale évoqué mais...

Les participants ont suggéré la construction des infrastructures médico-sportives adaptées. Le Centre medico- sportif doit être doté en IRM pour intensifier le contrôle sur la régularisation des

âges des sportifs sans oublier l'augmentation par l'Etat, des subventions allouées aux compétitions internationales. Ils ont, par ailleurs, décidé de mettre en place le Conseil consultatif chargé d'évaluer le niveau technique des joueurs congolais évoluant dans les championnats étrangers, placé sous l'autorité du ministère des Sports. Ils se sont prononcés sur la prise des mesures susceptibles d'inciter le secteur privé à investir dans le football avec l'appui de l'Etat.

Au cours des travaux, ils ont également débattu du changement du nom Diabres rouges. Une nouvelle débaptisation devrait s'arrimer avec les valeurs de l'identité culturelle du pays. « Pour moi, le débat n'a pas été ouvert à ce propos. C'est une question

très sensible qui ne regarde pas seulement le football mais les vingt-sept fédérations sportives nationales. C'est à l'Etat de décider », a expliqué le président de la Fédération congolaise de football. « Nous sommes heureux des conclusions de ces travaux. Je crois que c'est pour l'honneur et le bonheur du football congolais. Nous voulons aller de l'avant. Si c'est cela la thérapeutique, nous sommes les premiers bénéficiaires. Nous souhaitons que l'application de ces recommandations soit faite sur le terrain. Nous sortons des ateliers, c'est bien mais il faut que les recommandations soient suivies et appliquées », a précisé Jean Guy Blaise Mayolas.

Le ministre s'est dit satisfait des recommandations issues de ces assises. « Il nous revient maintenant la charge de les mettre en œuvre, la main dans la main et d'en assurer le suivi et l'évaluation régulière, par le biais de mécanismes qui seront mis en place à cet effet. Pour ma part, je m'emploierai à traduire avec fidélité, auprès du gouvernement et du président de la République, chef de l'Etat, les conclusions heureuses de vos travaux », a conclu Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le bouclier d'Europe

Personne, bien sûr, ne peut dire ce qui se passera en Europe (entendue au sens large, c'est-à-dire incluant la Russie et les pays de l'Est) dans les mois à venir mais il est clair que l'Union européenne, qui regroupe vingt-sept nations du Vieux continent, a pris enfin la juste mesure des faiblesses que sa très faible intégration stratégique génère dans le moment où les superpuissances (Chine, Etats-Unis, Russie, Inde) se défient ouvertement et tentent de prendre le contrôle des vastes zones géographiques qui les entourent. Ce qui la conduit à construire son propre système de défense sans pour autant quitter l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan) dont le moteur principal est les Etats-Unis et qui lui a permis d'acquérir sa puissance économique, financière, commerciale présente.

La guerre qui se déroule en Ukraine depuis trois semaines a au moins le mérite de faire comprendre aux dirigeants européens que s'ils ne s'organisent pas pour construire une véritable communauté de défense, ils se trouveront un jour ou l'autre confrontés à des défis militaires qu'ils seront incapables de gérer. D'où les prises de position très claires du président français, Emmanuel Macron, et du chancelier fédéral allemand, Olaf Scholz, ces derniers jours, et qui prônent l'édification d'un système de sécurité propre à l'Union européenne.

Qu'il nous soit permis de rappeler, avant d'aller plus loin, que nous avons nous-mêmes plaidé cette cause dès le début des années 1980, il y a donc quarante ans en publiant notamment un livre, « Le Bouclier d'Europe » (1), qui relayait les convictions d'experts militaires de très haut rang comme le général d'armée André Beaufre.

Ce rappel ne vise évidemment pas à nous mettre en avant, mais souligne le fait que le débat qui s'engage à Bruxelles et dans les grandes capitales européennes n'a rien de nouveau puisqu'il s'inscrit dans le processus d'accession à l'autonomie stratégique : processus qui, seul, mettra le Vieux continent à l'abri des conflits régionaux et mondiaux qui lui ont coûté si cher dans le passé et qui semblent à nouveau se dessiner.

A ce stade de la réflexion, il convient de rappeler aux autorités européennes que la création d'un système de défense collectif propre à l'Union ne produira les effets positifs attendus que s'il s'inscrit dans le cadre d'une diplomatie plus active, plus réaliste, plus stratégique à l'échelle mondiale. Et donc dans le renforcement des liens de toute nature qui unissent le Vieux continent aux pays du Tiers-monde, l'Afrique occupant naturellement

une place très particulière en raison de la très longue Histoire commune des deux continents.

Conclusion provisoire de cette réflexion : dans ce contexte historique, les pays de l'Afrique centrale, du Bassin du Congo entendu au sens large, ont entre les mains une carte à tous égards exceptionnelle. Ceci parce qu'ils occupent sur la scène stratégique mondiale une place unique dont la lutte contre le dérèglement climatique projette l'image très précise.

Leurs dirigeants sauront-ils tirer des événements du temps présent les bénéfices que ceux-ci portent naturellement en eux ?

Jean-Paul Pigasse

« Le bouclier d'Europe », Editions Seghers. Paru le 10 septembre 1982 à Paris. 287 pages.